



Fédération pour la Permanence des Soins Libérale des Yvelines

3 rue de la Sourderie – 78180 Montigny le Bretonneux
federation@pds78.org - <http://www.pds78.org>

PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE JEUDI 12 Mai 2011

PRESENTS :

Dr COLLINET Jérôme, Dr CONESA Jean-Marie, Dr COUDERT Gilles, Dr HAMMOUTI Rose-Marie, Dr JOUIN Christine, Dr LANDRY-CHASSOT Annyck, Dr POUSSARD Dominique.

Invités ne participant pas aux votes :

Mr LAINE Bernard, Commissaire aux comptes,
Mme PALANQUE Anne Marie, Laboratoire ASTRA-ZENECA,
Mlle LAPEROU Aurore, Directrice Administrative.

POUVOIRS :

Dr BERTRANDON Laurence, Dr BOUCHARD Jean-Loup, Dr CLARR Véronique, Dr CLERC Pascal, Dr COURTEAUD Michel, Dr DARMON René, Dr DESCOUT Dominique, Dr DELAVALD Sébastien, Dr DEVERRE Jean-François, Dr FOUCAULT Damien, Dr JAMI Alain, Dr JOSSE Philippe, Dr LECOMTE Michaël, Dr LE CLECH Anne, Dr MASSON Bruno, Dr MAURER Patrice, Dr MEDOULE MEDONG Paul, Dr MEUDEC Christel, Dr OHANIAN Pierre, Dr PERROTIN-RAUFASTE Catherine, Dr POTIER Didier, Dr RAHMI Anne-Thérèse, Dr RIVAT Philippe, Dr TRAGIN Didier, Dr VILLIERS-MORIAME Michel, Dr WEISS Christine, Dr ZBILI Béatrice.

La feuille de présence est remplie par les membres présents, indiquant les pouvoirs détenus.

Le Président ouvre la séance à 21h00, aucun quorum n'étant requis par les statuts pour la validité des votes de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Le Dr Poussard remercie chacun de sa présence à l'Assemblée Générale de la Fédération PDS 78 et plus particulièrement Madame PALANQUE organisatrice du buffet offert en fin d'Assemblée.

I. RAPPORT D'ACTIVITE DE L'EXERCICE 2010

Le Dr POUSSARD présente le rapport d'activités de l'année 2010 des Maisons Médicales de Garde.

Consultable sur notre site internet www.pds78.org.

II. RAPPORT MORAL ET FINANCIER

Le Dr POUSSARD présente le rapport moral et financier pour l'année 2010.

Consultable sur notre site internet.

III. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mr LAINE, Commissaire aux Comptes, fait lecture de son rapport.

Consultable sur notre site internet.

IV. APPROBATION DES RAPPORTS ET DES COMPTES 2010

Le rapport moral et financier du Président est soumis au vote de l'assemblée qui l'approuve à l'unanimité des présents et représentés.

L'approbation des comptes 2010 est votée par l'assemblée à l'unanimité et celle-ci donne quitus de gestion à l'unanimité.

Sur proposition du Président, l'assemblée décide à l'unanimité, d'affecter le résultat de 2010 en report à nouveau sur l'année 2011.

V. COTISATIONS 2011

Le Président propose de fixer le montant de la cotisation pour l'année 2011 à 20€ pour un membre individuel et 50€ pour une association. Ces deux montants sont votés à l'unanimité.

VI. REMPLACEMENT DU TIERS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ainsi que prévu aux statuts, les membres sortants sont : Dr Jean-Marie CONESA, Dr Gilles COUDERT et Dr Alain JAMI.

Tous trois ont fait acte de candidature dans le délai indiqué dans la convocation à la présente Assemblée, à savoir, avant le 4 Mai 2011. Aucun autre candidat ne s'est présenté.

Le vote a lieu à mains levées, les Drs COUDERT et JAMI sont élus à l'unanimité des présents et représentés, le Dr CONESA est élu à l'unanimité moins une abstention (la sienne).

VII. ACTUALITES DE LA FEDERATION

Le Président dresse un tableau du nouveau cadre d'organisation de la Permanence des Soins découlant de la mise en place progressive de la Loi HPST et impactant nécessairement notre Fédération :

- a. Disparition de la MRS, notre principal financeur par le FIQCS le 01/05/2010,
- b. Reprise du FIQCS par l'ARS le 25/08/2010 suite au décret ministériel correspondant,
- c. Retard important et incertitude de nos financements liés à cette passation de responsabilité.
- d. Prorogation d'un an de notre convention FIQCS 2008-2010 jusqu'au 31/12/2011 qui nous est parvenue seulement le 27/12/2010.
- e. Retard dans la mise à disposition des fonds FIQCS : l'échéance conventionnelle du 15/01/2011 n'a été versée que le 05/04/2011.
- f. Abrogation du Cahier des Charges Départemental de la PDS et mise en élaboration d'un futur Cahier des Charges Régional de la PDS avec déclinaison départementale.
- g. Dissolution du CODAMUPS, nomination des membres du nouveau CODAMUPS-TS (où notre Fédération est représentée) et réunion inaugurale tenue le 03/02/2011.
- h. Parution au J.O. du décret du 20/04/2011 fixant les règles d'indemnisation des médecins participant à la PDS :
 - i. Minimum de 150 € par tranche de 12h pour les effecteurs et de 70 € de l'heure pour les régulateurs,
 - ii. Indemnisation assurée par l'ARS régionale et non plus la CPAM départementale,
 - iii. L'ARS régionale définit elle-même les modalités et montants d'indemnisation en fonction de l'enveloppe budgétaire allouée et des particularités locales.
- i. Projet de réunir le sous-comité médical du CODAMUPS-TS (où siège notre Fédération) afin de discuter et proposer le futur volet départemental du Cahier des Charges Régional de la PDS qui devra être impérativement publié au J.O. au cours du dernier trimestre 2011.
- j. Information (non confirmée) de la part de l'ARS de la transformation de notre financement FIQCS actuel en financement dans le cadre d'un CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) à partir de 2012.

Le Président émet des doutes sur la mise en place d'un tel CPOM dans un temps aussi bref vue l'ampleur des travaux en cours et restant à faire au niveau de l'ARS, tant au niveau régional que dans les Yvelines, et les délais nécessaires à la rédaction et à l'instruction d'un CPOM. Il espère, si tel était le cas, qu'une nouvelle prolongation du FIQCS pourra être proposée par l'ARS suffisamment en aval.

VIII. QUESTIONS DIVERSES

Aucun des participants n'intervient dans cette section de l'ordre du jour.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale est close à 22h30. Un buffet est offert avec le concours des laboratoires ASTRA-ZENECA aux participants.

Dont Procès-verbal rédigé le 16 Mai 2011

* *
*

Dr Annyck LANDRY-CHASSOT
Trésorière



Dr Dominique POUSSARD
Président

